

Sortir du « quoi qu'il en coûte » ou l'obsession de la dette publique

 alternatives-economiques.fr/christian-chavagneux/sortir-quoi-quil-coute-lobsession-de-dette-publique/00099227

Chronique

01/06/2021

Christian Chavagneux Editorialiste

Le soutien de l'Etat aux entreprises n'a qu'un temps. Dans un entretien aux Echos jeudi dernier, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, a commencé à siffler la fin de la partie. Et il a raison : le pays ne peut pas vivre éternellement grâce à l'argent public. Il pose d'ores et déjà l'acte de décès du « quoi qu'il en coûte », qu'il fait reposer sur de bons mais aussi de franchement moins bons principes. Le plus inquiétant est que le ministre affiche son obsession sur le sujet de la dette publique comme moyen de remettre en cause, encore et toujours, notre modèle de protection sociale.

Mais commençons par les trois bonnes nouvelles de cette sortie de crise. Saluons d'abord ce dernier effort qui sera acté en conseil des ministres le 2 juin : quelque 15 milliards d'euros de plus pour les entreprises et les salariés devraient être votés dans la loi de finances rectificative. On y trouve la possibilité de reporter ses pertes de 2020 sur les exercices excédentaires des trois années précédentes et récupérer ainsi des crédits d'impôts, un renfort du FSI pour les indépendants et aussi du budget de l'activité partielle de longue durée (APLD), dont le ministre dit que « *le dispositif est amené à se développer en sortie de crise* »¹, une bonne nouvelle pour la préservation des emplois.

Ensuite, deuxième principe, une sortie progressive. Le gouvernement n'entend pas fermer le robinet des aides d'un coup. Enfin, le passage d'une aide généralisée à une aide ciblée sur les secteurs les plus en difficulté.

Plus d'argent pour les entreprises, moins pour les pauvres

Tout cela va dans le bon sens. Le gouvernement agrmente toutefois ces mesures de soutien de choix plus douteux. Parmi les secteurs aidés figurent l'hôtellerie-restauration, le tourisme, l'automobile, l'aérien, les voyagistes, mais pas la culture. Il n'y aura pas d'effort supplémentaire pour un secteur qui a très largement souffert de la pandémie.

Ensuite, l'agenda poujadiste implicite du ministre est toujours là. On se souvient qu'il avait casé dans le plan de relance français une baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production, une concession au Medef sans rapport avec le virus. Il y ajoute cette fois 4 milliards d'exonérations de cotisations sociales supplémentaires.

Cela fait près de vingt-cinq ans que cette politique est suivie pour très peu, voire aucun, effet sur l'emploi et la compétitivité, mais qui en revanche prive la protection sociale de recettes. Ironie du calendrier, l'Insee vient de souligner combien elle est essentielle face à

la tendance du capitalisme français à l'augmentation des inégalités de revenus primaires : les 20 % les plus aisés empochent neuf fois ce que gagnent les 20 % les plus pauvres, c'était sept fois en 2008.

Enfin, les aides sont toujours distribuées sans aucune condition, notamment vis-à-vis des grands groupes. Un récent rapport de l'Observatoire des multinationales a pourtant montré que sur les 27 groupes du CAC 40 qui ont bénéficié de l'activité partielle, 16 ont versé des dividendes en 2020 et 22 en 2021. Pas assez d'argent pour faire travailler les salariés à plein temps car il faut rémunérer les actionnaires... En pleine pandémie, les entreprises du CAC 40 distribuent ainsi en dividendes l'équivalent de 140 % de leurs profits ! Elles ont dû prendre dans leur trésorerie ou s'endetter pour cela. On marche sur la tête.

Non seulement, le gouvernement ne veut pas aider les pauvres – Emmanuel Macron n'est pas le président des riches pour rien – mais il leur retire de l'argent. Scandaleux.

Le gouvernement nous rabâche que ses aides vont quasi exclusivement aux TPE-PME. Mais nombre de ces entreprises sont des filiales de grands groupes, ceux-ci ont ainsi bénéficié de 35 % des exonérations fiscales et sociales. Quant à l'automobile et l'aérien, c'est un chèque en blanc sur la pollution.

Enfin, comme le diagnostiquait l'Institut Montaigne dès décembre dernier, il manque 30 milliards d'euros d'aides, celles qui devraient aller vers les plus démunis que sont les chômeurs, les jeunes et les familles monoparentales. Or, au 1^{er} juillet, les allocations chômage vont baisser, le gouvernement refuse d'entendre parler du RSA jeune faisant de cette population parmi les plus pauvres les moins directement aidés, sans même compter la baisse des APL dont nombre d'entre eux bénéficient. Non seulement, le gouvernement ne veut pas aider les pauvres – Emmanuel Macron n'est pas le président des riches pour rien – mais il leur retire de l'argent. Scandaleux.

L'obsession de la dette

Puis, il y a l'obsession du ministre pour la dette publique. Il annonce qu'elle devrait se situer à 118 % du PIB à la fin 2021. Le fait que nous vivions une période historique de faible taux d'intérêt qui devrait durer encore quelques années mais pas éternellement ne semble concerner en rien Bruno Le Maire. Son objectif est clair : il faut réduire la dette au plus vite. Il déclare vouloir se reposer sur trois stratégies.

D'abord, la croissance. L'économiste Anne-Laure Delatte et le sociologue Benjamin Lemoine ont fait un petit calcul. Combien d'années faut-il pour ramener la dette publique de 120 à 100 % du PIB ? Avec une croissance de 2 % par an, 186 ans ; à 1,5 %, 248 ans ; et à 1 %, 371 ans ! Il va sûrement falloir trouver autre chose. On peut gager que le ministre en a bien conscience.

Bruno Le Maire compte donc s'appuyer sur deux autres piliers, dont une règle d'or de maîtrise des dépenses publiques sur cinq ans. Quelle règle ? Nul ne le sait. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a proposé la sienne : stabiliser le niveau des dépenses publiques primaires (hors paiement des intérêts de la dette) en pourcentage du PIB en volume. Sur les dix dernières années, l'évolution a été de + 1 % en moyenne par an. Parions que la proposition du gouvernement sera du même acabit austéritaire : l'évolution de la dépense publique devra contribuer négativement à la croissance.

L'exécutif commet la même erreur qu'après 2008 et cela alors que l'investissement public européen est en rade, que le plan de relance à moyen terme de Joe Biden et le 14^e plan chinois de Xi Jinping prévoient de gros investissements publics, et que les besoins en deniers publics sont criants en matière numérique, climatique, de santé publique, d'éducation, de dépendance, etc.

L'autre pilier de Bruno Le Maire reste celui des réformes structurelles, sur l'assurance chômage et les retraites en particulier. Un choix politique de réduction de la protection sociale.

Poujadisme fiscal

Et qu'en est-il des hausses d'impôts ? Les Français et les Françaises affichent un ras-le-bol fiscal ? Oui, car ce sentiment se nourrit de l'injustice fiscale : les très riches paient relativement moins d'impôts et leur fortune s'est accrue durant la pandémie, de plus ce sont eux dont l'épargne forcée a été la plus forte. Un impôt exceptionnel sur ces revenus de pandémie serait plus que légitime.

Le gouvernement préfère une hausse d'impôt qui porte sur tous les ménages. Il prolonge ainsi la CRDS jusqu'en 2033, ce prélèvement de 0,5 % qui devait initialement s'arrêter en 2024. Cette politique fiscale « *favorise les épargnants au prix d'un impôt frappant l'ensemble des Français sur plusieurs générations* », pointent Anne-Laure Delatte et Benjamin Lemoine.

L'injustice fiscale s'appuie également sur le fait que les multinationales ne paient pas leur juste part d'impôt. Un groupe de 137 pays tente d'atténuer le problème en réaffectant une partie des profits artificiellement transférés dans les paradis fiscaux vers les territoires où ont lieu les activités et en instaurant un taux minimum d'imposition des profits réalisés – ou enregistrés – à l'étranger. Le G7 va tenter d'établir un premier consensus sur le sujet début juin.

Mais il n'y a pas que les multinationales. Le Fonds monétaire international (FMI) vient de remettre une passionnante étude sur la fiscalité des entreprises en Europe qui calcule, notamment, la productivité de l'impôt sur les bénéfices à savoir combien chaque point de pourcentage d'imposition rapporte effectivement de revenus : on peut afficher des taux d'imposition élevés mais offrir des niches fiscales ou faire face à de l'optimisation agressive. Et qui retrouve-t-on dans les pays à faible productivité ? Surprise, surprise... la France, aux côtés de l'Italie et de la Grèce, tellement cet impôt rapporte peu.

Entrevoir la fin des aides publiques massives à l'économie représente une bonne nouvelle. Mais le gouvernement a renoncé au nouveau monde annoncé par le président de la République en pleine pandémie. Jamais rassasié du vieux libéralisme, il n'y voit que l'opportunité d'un poujadisme fiscal, doublé d'une remise en cause de la protection sociale.

1. Rappelons que l'APLD permet une réduction du temps de travail jusqu'à 40 %, le salarié touche 70 % de son salaire brut et l'entreprise est remboursée par l'Etat à hauteur de 60 %, sur une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.